

QUESTIONNAIRE AUX PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX

FAECUM (Élections 2015)

1. Que propose votre parti pour améliorer l'éducation supérieure et la recherche universitaire au Canada ?

L'amélioration de l'éducation supérieure et la recherche universitaire sont au cœur notre programme politique.

Le Parti vert du Canada souhaite améliorer l'accessibilité aux études postsecondaires partout au Canada. Notre objectif à moyen terme est d'éliminer les frais de scolarité. Pour ce faire, nous passerons un accord avec les provinces et financerons une part importante des dépenses relatives aux frais de scolarité. Le transfert alloué serait la première année de 2 milliards de dollars et il augmenterait progressivement pour atteindre 5 milliards de dollars au bout de cinq ans.

De plus, nous mettrons en place un programme progressif de réduction de l'endettement des étudiants visant l'élimination des dettes d'études supérieures à 10 000 \$. La moyenne d'endettement des étudiants canadiens avoisine les 30 000 \$ à la fin de leurs études, c'est un fardeau trop important pour la majeure partie des étudiants qui rentrent dans la vie active.

Enfin, nous augmenterons les bourses destinées aux études postsecondaires en débloquant un fonds de 400 millions de dollars par an à cet effet. Ces bourses seront conditionnées aux revenus des étudiants.

2. Les conseils de recherche fédéraux (IRSC, CRSNG, CRSH) sont centraux à la production de recherche fondamentale libre et diversifiée. Cependant, en tenant compte de l'inflation, leur budget annuel a diminué de 6,1 %, ce qui correspond à une perte de 183 M\$ par année. Cette diminution a été décriée par l'ensemble de la communauté scientifique canadienne. Est-ce que votre parti politique a l'intention de combler le manque à gagner dans le financement des conseils de recherche fédéraux ?

Les conseils de recherche fédéraux sont effectivement sous financés. Le Parti vert augmentera leur financement de 15 % annuellement durant 4 ans. Cependant, nous mettrons l'accent sur le financement dans le domaine de l'innovation et de l'environnement, qui comprend notamment : l'énergie renouvelable, la croissance intelligente, la restauration de l'environnement et les stratégies de lutte contre les changements climatiques.

- 3. Actuellement, les projets de recherche financés par les trois conseils de recherche canadiens s'accompagnent de coûts indirects qui ne sont pas pris en compte dans les subventions initiales. Lors de la création du programme des coûts indirects de recherche du Canada, récemment devenu le Fonds de soutien à la recherche, le gouvernement promettait un financement complet des coûts indirects. Cependant, les Fonds de soutien à la recherche financent environ la moitié des coûts indirects réels. Pour l'ensemble des universités canadiennes, le manque à gagner est évalué à 287 M\$ et limite le développement adéquat des projets de recherche de grande envergure.**

Que propose votre parti concernant le financement des frais indirects de recherche ?

Le Fonds de soutien à la recherche n'a pas connu de bonification majeure depuis 2008. Le montant du financement indirect, en 2008, était équivalent à 25 % du financement direct, alors qu'aujourd'hui, il ne représente plus que 22 %. Même si l'estimation reste complexe, l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et l'Association canadienne d'administrateurs de recherche universitaire (ACARU) ont évalué que le montant réel des coûts indirects, en tant que proportion des coûts directs, se situait entre 40 % et 60 %. Devant ce constat, il nous apparaît essentiel de fixer, pour les coûts indirects, un taux de financement constant, en proportion du financement direct. Ainsi le montant alloué aux coûts indirects augmenterait proportionnellement au financement direct. Cela éviterait que les établissements financent les coûts indirects avec les subventions destinées à la recherche. Le taux reste cependant à définir, en fonction d'une évaluation plus précise des coûts indirects réels.

- 4. Les conseils de recherches fédéraux jouent une place centrale pour le financement des étudiants chercheurs et des étudiantes chercheuses, entre autres par leurs programmes de bourses d'études supérieures du Canada. Cependant, bien que les Fonds de recherche du Québec (les homologues québécois des conseils de recherches fédéraux) possèdent des sièges étudiants au sein de leurs conseils d'administration et un comité intersectoriel étudiant, aucun siège n'est réservé à un étudiant ou à une étudiante au sein des trois conseils de recherches canadiens.**

Est-ce que votre parti est prêt à exiger que des sièges étudiants soient réservés sur les conseils d'administration des conseils de recherche fédéraux ?

Nous pensons bien évidemment que les conseils de recherches fédéraux devraient s'inspirer de ceux du Québec en incluant un représentant étudiant sur chaque conseil d'administration. Il serait aussi intéressant de mettre en place des comités intersectoriels étudiants. Ceux-ci seraient en charge de conseiller les présidents de chaque conseil de recherches fédéral quant aux enjeux étudiants. Les comités intersectoriels étudiants pourraient être constitués de sous-comités provinciaux, ce qui permettrait d'avoir une meilleure représentation et une analyse plus fine des besoins des étudiants en recherche au Canada.

5. Le Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) aide à financer de nombreux programmes sociaux dans les provinces, mais il aide aussi au financement de l'éducation postsecondaire. Dans son budget 2015-2016, le gouvernement du Québec affirme qu'il manque 2,8 milliards de dollars annuellement afin que le TCPS atteigne le niveau de 1994.

Est-ce que votre parti s'engage à combler le manque à gagner au sein du TCPS ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous comptons investir massivement dans l'éducation postsecondaire. En effet, notre objectif est d'éliminer les frais de scolarité, à moyen terme, au Canada.

Même si le montant des transferts fédéraux, destinés aux études postsecondaires, est une problématique majeure, il est important de parler de leur utilisation. Depuis la réforme Axworthy, au milieu des années 1990, le fédéral, c'est progressivement désengagé du financement du fonctionnement des universités au profit de la recherche appliquée. Cela a entraîné une augmentation des frais de scolarités et une plus grande implication du secteur privé dans le financement de la recherche. Il est clair que les gouvernements fédéraux ont, durant les trois dernières décennies, privilégié une approche purement économique de l'université, mettant de côté la recherche fondamentale et la formation.

Il nous semble donc important d'augmenter les transferts fédéraux, mais aussi de les investir différemment. Le Parti vert veut donner à chaque Canadienne et Canadien la possibilité d'accéder à une formation de qualité. Le gouvernement fédéral doit s'entendre avec les provinces pour trouver la formule de financement juste, qui permette de concilier : recherche fondamentale, recherche appliquée et formation. Dans cette perspective, le Parti vert créera un Conseil des gouvernements canadiens. Celui-ci sera présidé par le gouvernement fédéral, et y siègera : les représentants des provinces, des territoires, des municipalités et des Premières nations. C'est en impliquant tous les acteurs institutionnels que nous prendrons les meilleures décisions.